

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



L'église Sainte-Marie, monument du métissage de modèles bretons et des savoir-faire acadiens

Luc Noppen

Numéro 10-11-12, automne 2006, printemps-automne 2007

Le patrimoine religieux de la Nouvelle-Écosse : signes et paradoxes en Acadie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018637ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/018637ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Noppen, L. (2006). L'église Sainte-Marie, monument du métissage de modèles bretons et des savoir-faire acadiens. *Port Acadie*, (10-11-12), 149-175.
<https://doi.org/10.7202/018637ar>

Résumé de l'article

L'arrivée massive de religieux français au Canada, autour de 1900, a eu un impact considérable sur le paysage construit : églises, chapelles, couvents, collèges, noviciats et autres bâtiments utiles à leur installation et à leurs oeuvres se sont multipliés. Au-delà de l'effet du nombre, la Séparation a aussi imposé au Québec un retour à une architecture « à la française », une fois consacré le statut du Canada français comme terre promise de la catholicité francophone. Parmi ces religieux migrants, les eudistes, en particulier, ont beaucoup construit, au Québec et en Nouvelle-Écosse. L'un d'eux a laissé en sol canadien un monument imposant, l'église Sainte-Marie de la Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse. Cet article se propose d'en établir la sémiogenèse en vue d'accroître sa notoriété, notamment pour en assurer la conservation et la mise en valeur comme monument historique national.

L'église Sainte-Marie, monument du métissage de modèles bretons et des savoir-faire acadiens

Luc Noppen
Université du Québec à Montréal

Résumé

L'arrivée massive de religieux français au Canada, autour de 1900, a eu un impact considérable sur le paysage construit : églises, chapelles, couvents, collèges, noviciats et autres bâtiments utiles à leur installation et à leurs œuvres se sont multipliés. Au-delà de l'effet du nombre, la Séparation a aussi imposé au Québec un retour à une architecture « à la française », une fois consacré le statut du Canada français comme terre promise de la catholicité francophone. Parmi ces religieux migrants, les eudistes, en particulier, ont beaucoup construit, au Québec et en Nouvelle-Écosse. L'un d'eux a laissé en sol canadien un monument imposant, l'église Sainte-Marie de la Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse. Cet article se propose d'en établir la sémiogenèse en vue d'accroître sa notoriété, notamment pour en assurer la conservation et la mise en valeur comme monument historique national.

Les lois de Séparation et le contexte canadien

L'instigateur de la translation du savoir-faire architectural breton au Canada a été le père Pierre-Marie Dagnaud (1858–1930), professeur au collège de Redon, qui est arrivé à la Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse) en 1899, où il a pris la direction du collège Sainte-Anne et la cure de la paroisse Sainte-Marie. Dès son arrivée en poste, il a commandé les plans d'une nouvelle église à son ami rennais, l'architecte Arthur Regnault (1839–1932), bien connu pour ses nombreuses réalisations en Ille-et-Vilaine. Puis, au fil de ses migrations (Halifax, Caraquet, Québec), il a confié d'autres mandats à cet architecte prolifique¹.

L'envoi de plans et l'usage de référents bretons (et français) a permis de ressourcer l'architecture religieuse des Canadiens français — à court d'inspiration en ce début du xx^e siècle —, bien que le métissage entre les styles ecclésiaux métropolitains et les savoir-faire constructifs locaux ait

1. Nous avons déjà abordé le cas de l'église Saint-Cœur-de-Marie de Québec pour laquelle Arthur Regnault avait envoyé (en 1918) ses plans de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Rennes, dont la construction avait commencé en 1914. Voir Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Art et architecture des églises à Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1996, p. 121–123.

donné lieu à des chantiers complexes. Peu apprécié par les constructeurs et architectes locaux, qui ont revendiqué la paternité des projets du fait de la surveillance de chantiers ou d'une quelconque adaptation au site des plans originaux, le recours aux talents d'outre-Atlantique a été peu diffusé; parmi d'autres, l'Association des architectes de la Province de Québec jugeait la pratique illégale. La découverte du tandem Dagnaud/Regnault met à jour un mécanisme de transfert de modèles architecturaux français qui, nous le présumons, a été beaucoup plus important que l'histoire de l'architecture religieuse du Québec ne l'admet aujourd'hui, au nom de la valorisation d'une prétendue capacité créatrice locale.

Dans plusieurs de nos travaux antérieurs, nous avons souligné l'apport des religieux immigrants et exilés au redéploiement de l'architecture ecclésiale à Québec et à Montréal. Cela nous a permis de montrer que, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en tant que principal maître d'ouvrage du Canada français, l'Église catholique n'échappe pas au débat des styles. La question est toujours claire : quel style est le plus apte à habiller les lieux de culte, à affirmer la présence de l'Église dans le paysage construit?

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Église catholique va d'abord proscrire l'appel aux architectes dits non croyants. Devant la pénurie de talents locaux, elle se trouve alors obligée de faire appel à des architectes catholiques mais étrangers. Puis, dans une logique ultramontaine poussée à ses limites, l'Église ira jusqu'à prétendre former ses propres architectes pour mieux contrôler son image de marque dans le paysage construit². Mais en même temps, la professionnalisation de la pratique architecturale met un frein à l'enthousiasme de tous ces clercs et habiles ouvriers qui s'étaient autoproclamés architectes.

Les clercs et religieux français qui arrivent au Canada français autour de 1900 vont rapidement constater l'indigence de la création architecturale et artistique qui y règne et tenter, de différentes façons, d'y suppléer.

La collaboration outre-atlantique

Les lois de Séparation vont avoir un effet significatif sur le renouvellement de l'architecture ecclésiale canadienne-française. Les religieux exilés au Canada apportent avec eux une connaissance précise de référents (les églises, collèges et couvents dont ils ont été dépossédés); ils ont aussi un réseau d'amis et de collaborateurs en architecture auquel

2. C'est le cas du jésuite Félix Martin, du père Joseph Michaud, clerc de Saint-Viateur et du chanoine Georges Bouillon. Au sujet de ce dernier et de sa quête d'un style d'église, voir Noppen, « Une des plus belles chapelles du pays », *Au Musée des beaux-arts du Canada*, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada, 1988, 108 p.

ils peuvent faire appel, à défaut de considérer ou de trouver des ressources locales.

Pour illustrer ma thèse, j'utiliserai l'exemple de la collaboration qui s'est instaurée entre deux Bretons, l'un exilé de Redon, nommé curé d'une paroisse acadienne, l'autre architecte diocésain à Rennes. Cette collaboration a donné naissance à plusieurs églises et chapelles dans les provinces maritimes du Canada (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick) et au Québec. Je m'attarderai sur l'une de ces églises en particulier : l'église Sainte-Marie à la Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse (ill. 1).

Le père Pierre-Marie Dagnaud est né à Bains-sur-Oust, le 5 novembre 1858 (ill. 2). Fils de charpentier, entré au juvénat des eudistes de la Roche-du-Teil à l'âge de 13 ans, il est ordonné prêtre en 1882. Surveillant au collège Saint-Martin de Rennes en 1880, il occupe, à partir de 1883, une charge d'enseignement en sciences au collège Saint-Sauveur de Redon. Pendant les dix-sept années qu'il y œuvre, il compose un *Précis d'algèbre* et un *Cours de botanique*, tout en y assumant la tâche de préfet de discipline. On lui reconnaissait d'ailleurs un tempérament autoritaire : « *Il ne s'inclinait pas facilement devant les idées des autres. Immédiatement il imposait les siennes qu'il justifiait de son mieux.* »³

C'est le père Ernest Regnault (1841–1923), assistant général de la congrégation, qui recommande la nomination de Pierre-Marie Dagnaud comme supérieur du collège Sainte-Anne et curé de la paroisse Sainte-Marie de la Pointe-de-l'Église, en 1899. Or ce père Regnault est le frère de l'architecte Arthur Regnault, avec lequel le père Dagnaud s'était lié d'amitié⁴.

Arthur Regnault (1839–1932), fils de médecin, est né à Bain-de-Bretagne (ill. 3). Il fait ses études à Rennes, puis à Paris, et s'établit comme architecte en 1866 à Rennes, où il agit en pratique privée, mais aussi en tant qu'architecte diocésain; on lui doit soixante-dix-sept églises dans le département d'Ille-et-Vilaine⁵. En matière d'architecture ecclésiale, la production de Regnault se partage en deux groupes. Le premier, inscrit dans la foulée des travaux du chanoine Joseph Brune (1807–1890), professeur d'archéologie religieuse à Rennes, est consacré à la valorisation

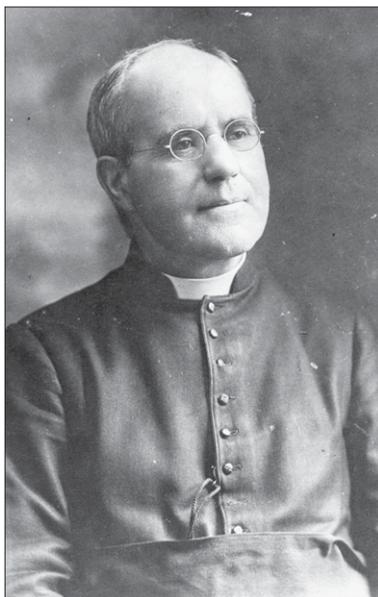
3. Des paroissiens de Sainte-Marie qui l'ont connu disent que cela décrit bien le père Dagnaud (*L'Église Ste-Marie, 1905–1980*, Pointe-de-l'Église, Paroisse Sainte-Marie, 1980, p. 17).

4. Basile-J. Babin, *Entre le marteau et l'enclume. Pierre-Marie Dagnaud à la Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, 1899–1908*, Charlesbourg, Maison des eudistes, 1982, p. 104.

5. Sur Arthur Regnault, voir Hélène Guéné et François Loyer, *L'Église, l'État et les architectes — Rennes 1870–1940*, Paris, Norma Éditions, 1995, p. 44–69; Isabelle Barbedor, *Églises d'Ille-et-Vilaine — L'architecte Arthur Regnault*, Rennes, Drac/Ikkon, 1993, 16 p.



1. Pointe-de-l'Église. L'église Sainte-Marie, construite de 1903 à 1905. Photographie de Luc Noppen.



2. Pierre-Marie Dagnaud (1858–1930). Prêtre eudiste breton et curé de la paroisse Sainte-Marie de 1899 à 1908. Photographie du Centre acadien.



3. L'architecte Arthur Regnault. Photographie d'une collection privée. Repro. Inv. G. Artur © Inventaire général, ADAGP, 2003.



4. Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Église dite « des Concessions », construite en 1902. Photographie de Luc Noppen.

des formes de l'héritage médiéval breton, surtout celui constitué des églises et chapelles du Finistère, qui inspirent à Regnault de nouvelles églises en Ille-et-Vilaine. La deuxième manière de l'architecte s'attache au vocabulaire formel et aux principes constructifs de l'architecture romano-byzantine, qu'il redécouvre dans quelques grands monuments du Poitou et de l'Angoumois et qu'il adapte aux matériaux et aux capacités techniques des ouvriers dans les petites paroisses du diocèse de Rennes.

L'avènement du curé constructeur

Dès son arrivée à la Pointe-de-l'Église, Pierre-Marie Dagnaud est confronté à des chantiers de construction. D'abord, celui du collège Sainte-Anne, dont un premier bâtiment, inauguré en 1891, avait été rasé par le feu en janvier 1899, quelques mois à peine avant l'arrivée en Acadie du nouveau supérieur des eudistes. Son prédécesseur, le père Gustave Blanche, avait entrepris la reconstruction d'après des plans de l'architecte William C. Harris⁶ en avril 1899. Celui-ci — protestant — n'avait cependant pas livré les plans de la chapelle, pas plus qu'il ne surveillait le chantier au collège. Ensuite, dès 1901, le curé Dagnaud entreprend de faire reconstruire l'église « des Concessions », église succursale qui deviendra plus tard l'église de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel⁷ et dont le chantier n'aurait pas, selon la tradition locale, été guidé par des plans d'un architecte. Enfin, tout en étant établi à la Pointe-de-l'Église, le père Dagnaud est mêlé au projet de construction de l'église Sacré-Cœur à Chicoutimi⁸, au Québec, où les eudistes s'établissent en 1902. Là, la congrégation retient les services de l'architecte René-P. Lemay. Celui-ci avait déjà livré les plans de plusieurs églises pour les paroisses catholiques des provinces maritimes, mais son mandat à Chicoutimi s'explique surtout par le fait qu'il était déjà très actif au Saguenay à cette

6. Sur cet architecte et son travail au collège Sainte-Anne, voir Robert C. Tuck, *Gothic Dreams: the Architecture of William Critchlow Harris 1854–1913*, Charlottetown, Confederation Centre Art Gallery and Museum, 1995, p. 126.

7. « Le 10 novembre 1901, une assemblée des habitants de Concessions, présidée par le R.P. Dagnaud, décide de bâtir une église à Concessions. Les plans pour une église à Concessions étaient déjà commencés à l'automne de 1901. L'Évangéline du 2 janvier 1902 nous indique que les travaux de construction d'une nouvelle église de Concessions sont déjà commencés. La cave est creusée. Les travaux, sous l'habile direction de M. Léo Melanson du Petit-Ruisseau, commencent au printemps. La première pierre de l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel est béni[t]e le 6 avril 1902 et la bénédiction et l'inauguration de l'église eurent lieu le 28 octobre de la même année » (Albert J. Dugas, *Léo Jean Melanson — Une biographie anecdotique*, Pointe-de-l'Église, Albert Dugas éditeur, 2001, p. 34).

8. Luc Noppen, « Un lieu de mémoire des Eudistes : l'église et le presbytère Sacré-Cœur de Chicoutimi », *Saguenayensia*, vol. 47, n° 4, octobre–décembre 2005, p. 13–38.

époque, notamment comme architecte de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi.

À l'évidence, le père Dagnaud n'est pas satisfait de l'église de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel des Concessions en tant qu'œuvre d'architecture. Le constructeur local, Léo Melanson, a livré un bâtiment, sympathique certes, mais qui, aux yeux d'un connaisseur comme le curé breton, manque de raffinement (ill. 4). Surtout, un œil averti pouvait y déceler une influence du style gothique protestant, prépondérant en Nouvelle-Écosse. Puis, s'agissant du parachèvement intérieur de la chapelle du collège Sainte-Anne, Dagnaud rencontre maintes difficultés; il doit trouver des modèles, établir un devis, conclure des marchés, toutes choses pour lesquelles il cherche de l'aide en France, avec beaucoup d'acharnement⁹. Enfin, si on tente d'évaluer l'impact qu'a eu le projet de l'église Sacré-Cœur de Chicoutimi sur les décisions que prendra Dagnaud à la Pointe-de-l'Église et à Québec plus tard, un fait s'impose : il n'a pas été satisfait de la réduction qu'a subie le projet grandiose qu'il avait contribué à formuler. Sur place, l'architecte Lemay a convaincu d'un parti architectural plus sobre; il livre les plans d'une église néogothique en pierre, érigée de 1903 à 1905 (ill. 5).

Pour réaliser son grand projet — doter la paroisse Sainte-Marie d'une grande église, qui deviendrait l'icône de la présence des eudistes en Acadie — Pierre-Marie Dagnaud doit se rendre à l'évidence : il lui faut l'aide d'un architecte pour en établir les plans. Sa fréquentation des hommes de métier et des charpentiers dans sa Bretagne natale, ses connaissances scientifiques et même quelques bons ouvrages sur l'architecture des églises ne suffisent pas à la tâche.

L'église Sainte-Marie, église bretonne?

Lorsque Pierre-Marie Dagnaud débarque à la Pointe-de-l'Église le 22 août 1899, la paroisse possède déjà une église qui, de l'avis de plusieurs, suffit à la tâche. Qui plus est, le monument, dit « la grande église », jouit d'une renommée certaine, ayant été érigé en 1820 par l'abbé Jean-Mandé Sigogne, prêtre français exilé du fait de la Révolution et qui s'était établi dans la baie Sainte-Marie en 1799 pour y desservir la communauté des Acadiens. La décision autoritaire du nouveau curé de remplacer cette église et d'en construire une nouvelle surprend autant les

9. Dagnaud fournit un devis détaillé qui est repris dans le contrat de l'entrepreneur Thibodeau. La chapelle est bénite le 14 juin 1901; elle a été rénovée dans les années 1950. Dagnaud commande les vitraux, toujours en place, chez Haussaire à Paris (René LeBlanc et Micheline Laliberté, *Sainte-Anne, collège et université (1890-1990)*, Pointe-de-l'Église, Université Sainte-Anne, Chaire d'étude en civilisation acadienne de la Nouvelle-Écosse, 1990, p. 87-89).



5. Chicoutimi. Église Sacré-Cœur. Photographie de Luc Noppen.



6. Pointe-de-l'Église. La « grande église » de l'abbé Sigogne, érigée de 1820 à 1829. Photographie du Centre acadien.

paroissiens que ses confrères eudistes, en 1902¹⁰. Elle s'explique sans doute beaucoup par la figure architecturale de l'église existante, modelée sur l'église anglicane Saint Paul d'Halifax, monument du classicisme britannique (ill. 6, 7). Adeptes des thèses du chanoine Brune, pour qui « *le style ogival du XIII^e siècle est le plus approprié aux besoins et aux idées du culte catholique, et en même temps tout aussi économique que les styles grec et romain* »¹¹, le père Dagnaud n'a jamais voulu même envisager de conserver le bâtiment ancien pour l'utiliser comme salle paroissiale. Il l'a fait démolir pour réutiliser le bois dans la construction d'un nouveau couvent pour les religieuses œuvrant au Collège.

Bref, la construction d'un nouveau lieu de culte donne l'occasion au père Dagnaud de promouvoir sa vision de ce qu'est une architecture de qualité. Pour guider le chantier de la nouvelle église Sainte-Marie qu'il inaugure en mai 1903, il aurait donc demandé à son ami architecte Arthur Regnault de lui envoyer des plans d'une église qui, selon une tradition véhiculée à la Pointe-de-l'Église, s'inspirerait de celle de sa paroisse natale, Bains-sur-Oust¹² (ill. 8, 9), près de Redon. Or il vaut la peine de relever une anomalie : ce n'est pas Arthur Regnault qui avait livré les plans de cette église bretonne, construite laborieusement de 1863 (nef) à 1884 (façade), mais plutôt Jacques Mellet (1807–1876) et son fils Henri Mellet (1852–1926), contemporains et confrères de Regnault et architectes tout aussi connus dans le département d'Ille-et-Vilaine¹³.

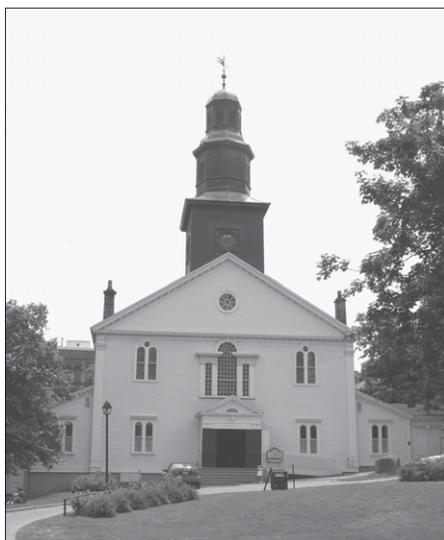
Les plans reçus de France n'ayant pas été retrouvés, on doit se satisfaire des quelques bribes d'informations glanées ici et là pour en savoir plus. Pour l'essentiel, on sait que ces plans proposaient la construction d'une église en pierre, comme l'usage le veut en Europe au XIX^e siècle; lors de la pose de la première pierre, le 19 juin 1903, l'évêque O'Brien — qui avait approuvé le plan —, constatant que l'église serait érigée en bois, exprime d'ailleurs tout haut son désaccord, disant avoir été trompé. Dans ce contexte, l'église construite à la Pointe-de-l'Église paraît ressembler à plusieurs églises bretonnes, à condition de comprendre que Pierre-Marie Dagnaud a dû se livrer à un important travail de réingénierie

10. *L'Église Ste-Marie, 1905–1980, op. cit.*, p. 21–24.

11. Cité par Philippe Bonnet, « Églises du XX^e siècle en Bretagne de la Loi de Séparation à Vatican II (1905–1962) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 163, janvier–juin 2005, p. 81.

12. L'affirmation, avec une photographie lointaine de l'église de Bains-sur-Oust, apparaît en 1980 dans *L'Église Ste-Marie, 1905–1980, op. cit.*, p. 27. Le biographe du père Dagnaud, Basile-J. Babin, ne s'est jamais aventuré à établir ce lien.

13. Sur les architectes Mellet, voir Philippe Bonnet, « Jacques, Jules et Henri Mellet, bâtisseurs d'églises », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome LXXXIV, 2006, p. 407–441.



7. Halifax. Église Saint-Paul, érigée en 1749. Ce bâtiment est devenu le modèle de toutes les églises, protestantes et catholiques, des provinces maritimes jusqu'à l'avènement de l'architecture néogothique au milieu du XIX^e siècle. Photographie de Luc Noppen.



8. Bains-sur-Oust. L'église Saint-Jean. Façade de Henri Mellet, architecte, 1884, Photographie de Luc Noppen.

pour construire en bois un bâtiment conçu pour être érigé en pierre. Nous y reviendrons¹⁴.

L'église Sainte-Marie de la Pointe-de-l'Église est donc construite en bois, de 1903 à 1905, sur un plan en croix latine, avec une abside formée par trois pans coupés. Elle mesure 57 m de long; sa nef mesure 25 m de large et 41 m aux transepts; la fausse voûte s'élève à 19 m¹⁵. La flèche du clocher atteint aujourd'hui 56 m, 9 de moins que sa hauteur originelle de 65 m; elle a été raccourcie en 1914 après avoir été frappée par la foudre. Par rapport au supposé modèle breton de Bains-sur-Oust, l'église acadienne serait tronquée de deux travées; plus courte, elle paraît donc plus haute (**ill. 10**).

Si, par son plan au sol, l'église Sainte-Marie ne se distingue pas vraiment de l'architecture des églises du Canada français, le bâtiment acadien est cependant bien français du fait d'un ensemble de traits structurels et formels, lisibles tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est d'abord l'élévation latérale, flanquée de bas-côtés en appentis et percée d'une claire-voie qui distingue l'église Sainte-Marie : les monuments religieux du Canada catholique avaient depuis fort longtemps abandonné ce dispositif, coûteux à construire et impossible à chauffer. Puis, la façade de l'église est dominée par un imposant avant-corps, où deux tourelles d'escalier encadrent la haute tour surmontée d'une élégante flèche, elle-même cantonnée de quatre échaugettes fléchées. Ce type d'assemblage et, surtout, l'emphase mise sur la combinaison hauteur/silhouette pittoresque sont bien typiques du renouveau de l'architecture religieuse en Bretagne dans la seconde moitié du xix^e siècle.

L'intérieur est grandiose : la haute nef s'ouvre sur les bas-côtés à travers une rangée de grandes arcades en plein cintre portées par des colonnes et des chapiteaux; elle est couverte par une fausse voûte d'ogive très bombée, découpée par des nervures rondes (**ill. 11**). L'élévation de trois étages (grandes arcades, faux triforium et fenêtres hautes), tout comme la fausse voûte, emprunte à l'architecture de transition entre le roman et le gothique des xii^e et xiii^e siècles français, comme les architectes du xix^e siècle l'avaient comprise. Mais la transposition d'un tel intérieur, dont on retrouvera quelques exemples au Canada dans les années 1920, surprend ici par son caractère précoce.

14. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter Francis Muel (dir.), *Ille-et-Vilaine — Églises et chapelles*, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, région Bretagne, Rennes, 1996, n.p.

15. À titre de comparaison, signalons que Notre-Dame de Paris (xii^e–xiii^e siècles) a une voûte (de pierre) portée à 35 mètres de hauteur, tandis que Notre-Dame de Montréal a une fausse voûte, formée en bois, haute de 24,4 mètres.



9. Bains-sur-Oust. Vue de la nef. Photographie de Luc Noppen.



10. Pointe-de-l'Église. Église Sainte-Marie, vue d'ensemble. Photographie de Luc Noppen.



11. Pointe-de-l'Église. Église Sainte-Marie, vue de l'intérieur. Photographie de Luc Noppen.



12. Vitré. Église Saint-Martin. Henri Mellet, architecte, 1883. Photographie de Luc Noppen.

Un détail aussi révèle les origines du bâtiment : dès son ouverture, l'église était meublée de chaises, comme c'est l'usage en France, et non de bancs, comme le veut l'usage dans les paroisses catholiques du Québec et du Canada depuis le xviii^e siècle¹⁶.

En fait, la principale différence entre l'église de Bains-sur-Oust et celle de Pointe-de-l'Église tient de ce que les monuments bretons sont érigés en pierre. C'est probablement cette transposition d'un matériau vers l'autre qui a entraîné ou soutenu tous les autres changements. Le bois permet en effet de construire plus haut, plus léger, d'aérer le volume intérieur, d'agrandir les fenêtres.

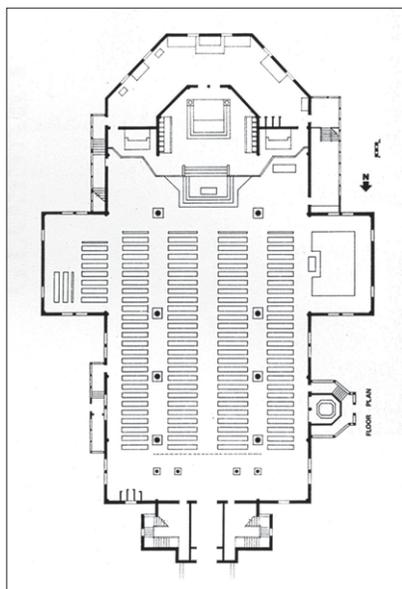
Il faut toutefois prendre garde à ne comparer l'église Sainte-Marie qu'à celle de Bains-sur-Oust. En effet, pourquoi Arthur Regnault aurait-il envoyé les plans d'une église dont il n'était pas l'auteur, surtout lorsqu'on sait quel travail représente le relevé méticuleux d'un tel bâtiment? On peut penser qu'il a plutôt envoyé les plans d'une des églises qu'il avait conçues ou encore qu'il a proposé des plans généraux d'une église de son cru, dont l'image d'ensemble pourrait à première vue correspondre à celle de Bains-sur-Oust, mais dont les détails lui appartiennent ou à tout le moins lui conviennent. À cet égard, il faut remarquer que la façade de l'église Sainte-Marie de la Pointe-de-l'Église ressemble plus à celle de Saint-Martin de Vitré (**ill. 12**), due aux plans de Henri Mellet (l'architecte, on se rappelle, de la façade de Bains-sur-Oust), dessinés en 1883. De plus, l'architecture intérieure de l'église Saint-Martin de Vitré (**ill. 13**) est un modèle beaucoup plus probant pour l'église acadienne que celle de l'église de la paroisse natale du père Dagnaud; ces concordances résultent de plans au sol assez similaires (**ill. 14, 15**). En revanche, la flèche du clocher de Sainte-Marie s'inspire très directement de celle de l'église Saint-Pierre de Châteaubourg (**ill. 16**), dont l'architecte est précisément Arthur Regnault (1889). Dans cette voie, il semble probable qu'une analyse plus poussée avec d'autres exemples comparables, notamment à l'aide de relevés architecturaux, permettrait de conclure que l'architecte Regnault a livré au père Dagnaud une composition originale. Que les plans de Regnault ressemblent à ceux des églises des Mellet s'explique au demeurant tout simplement par l'adhésion de ces deux architectes à l'enseignement du chanoine Joseph Brune, qui, dans son *Résumé du cours d'archéologie professé au séminaire de Rennes, suivi de notices historiques et descriptives sur les principaux monuments religieux du diocèse*, illustre un certain nombre d'églises qui, « dans leur ensemble ou leurs détails, dans leur architecture ou leur décoration, méritent le plus d'attention »¹⁷.

16. Ces chaises, attachées ensemble par des tringles fixées sous les bancs, sont visibles sur des photographies anciennes; elles ont été remplacées par des bancs en 1969.

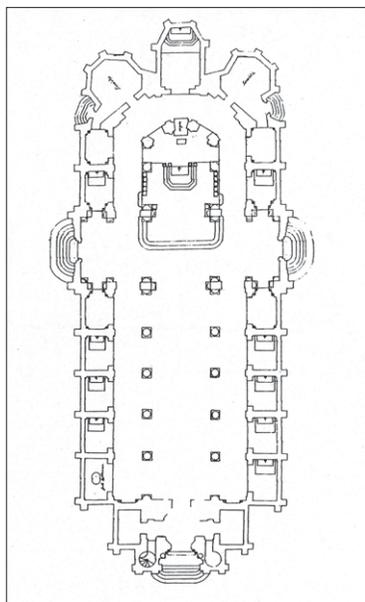
17. Cité par Philippe Bonnet, *op. cit.*, p. 81.



13. Vitré. Église Saint-Martin. Vue de l'intérieur. Photographie de Claude Quillivic.



14. Pointe-de-l'Église. Plan au sol de l'église Sainte-Marie. Extrait d'Elisabeth Pacey, *More Stately Mansions – Churches of Nova Scotia, 1830-1910*, Hantsport (N.-É.), Lancelot Press, 1981, p. 167.



15. Vitré. Plan au sol de l'église Saint-Martin. Document fourni par Philippe Bonnet.



16. Châteaubourg. Clocher de l'église Saint-Pierre. Arthur Regnault, architecte (1889–1902). Photographie de Luc Noppen.



17. Sainte-Anne-du-Ruisseau. Église Sainte-Anne, construite de 1900 à 1902 d'après les plans des architectes J.C. Dumaresq & Son, 1900. Photographie de Luc Noppen.

Il est aussi fort probable que le père Dagnaud ait connu cet ouvrage lors de ces études; peut-être même en avait-il un exemplaire en sa possession alors qu'il a entrepris sa carrière de constructeur d'églises et de chapelles et a vraisemblablement reçu des plans de Regnault.

La construction du mythe : l'église en bois

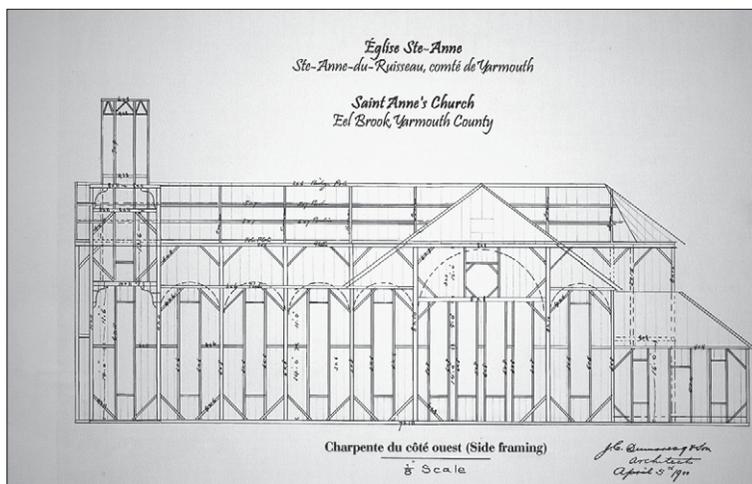
Contrairement à la rumeur, cette église projetée par Regnault n'a donc pas nécessairement voulu imiter celle de Bains-sur-Oust. Il s'agirait plutôt d'un monument original, d'autant plus qu'il a fait l'objet d'un métissage en terre acadienne; l'église bretonne s'est muée en monument de bois, dont on prétend encore fièrement aujourd'hui — c'est d'ailleurs son label touristique — qu'il s'agit de « *la plus grande église en bois de l'Amérique du Nord* ». En effet, comme le veut la tradition locale : « *Le bois était à portée de main; on dit aussi que tout bon Acadien de la baie Sainte-Marie est charpentier de naissance. Alors que la pierre aurait été plus coûteuse à tout point de vue et aurait moins bien résisté aux gels et dégels de l'hiver.* »¹⁸ Il a donc fallu, au départ d'un modèle en pierre, concevoir une ossature bien contreventée et trouver un revêtement extérieur et des finis intérieurs pour habiller ce monument métissé.

Cette « mutation » n'est pas un cas unique en Nouvelle-Écosse. Ainsi, en 1900, à Sainte-Anne-du-Ruisseau, alors que l'église paroissiale, construite en ces lieux par l'abbé Sigogne en 1800, est rasée par le feu, le père Marie-Jules Crouzier, curé de 1891 à 1907, originaire de Nîmes dans le sud de la France « *devient l'âme du projet de reconstruction de l'église* »¹⁹ (ill. 17). Il fait en effet ériger une vaste église en bois, inspirée par quelque modèle classico-baroque (xviii^e et xix^e siècles) de sa France méridionale. Pour rendre possible cette transposition d'un modèle d'église de pierre en structure de bois, le curé de Sainte-Anne-du-Ruisseau fait appel aux architectes J.C. Dumaresq and Son. James Charles Philip Dumaresq (1844–1906), établi à Halifax avait commencé sa carrière comme charpentier avant d'obtenir son brevet d'architecte. Architecte influent — il est l'auteur des plans de l'édifice de l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick (1882), à Fredericton — il était surtout reconnu pour son intérêt envers les qualités structurelles des matériaux²⁰. Rien d'étonnant alors que ses plans pour l'église de Sainte-Anne-du-Ruisseau soient, pour l'essentiel, des dessins de charpente (ill. 18, 19). Cet architecte était par ailleurs

18. *L'Église Ste-Marie, 1905–1980, op. cit.*, p. 27.

19. Comme l'indique une inscription au revers de la façade de l'église.

20. Carolyn A. Young, « Dumaresq, James Charles Philip », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XIII, 1994, p. 326–327.



18. Sainte-Anne-du-Ruisseau. Église Sainte-Anne. Plan de la charpente du côté ouest. J.C. Dumaesq & Son. Copie de l'original exposé dans l'église. Photographie de Luc Noppen.



19. Vitry. Maison rue de la Poterie, lambrissée d'ardoises, xvii^e siècle. Photographie de Luc Noppen.

bien connu des eudistes puisqu'il avait livré les plans de leur séminaire d'Halifax en 1894²¹.

L'exemple de Sainte-Anne-du-Ruisseau, parmi d'autres, illustre bien que les paroisses acadiennes pouvaient trouver des architectes en Nouvelle-Écosse. William C. Harris, architecte prolifique, a livré les plans de bon nombre d'églises à travers les provinces maritimes; il avait d'ailleurs dressé les plans de la reconstruction du Collège Sainte-Anne en 1899. Pourquoi alors le père Dagnaud n'a-t-il pas fait appel à l'un de ces architectes? C'est que Dumaresq était membre de l'église baptiste et Harris affilié à l'église anglicane et que, à ce titre, aux yeux du père Dagnaud, ils se disqualifiaient pour construire une église catholique. Cette conviction, bien ancrée chez les eudistes, animateurs en France de l'opposition aux lois de Séparation, a laissé des traces. Ainsi, quand en 1905 l'architecte Regnault conseille le père Lecourtois en vue du parachèvement de la chapelle du Séminaire d'Halifax, il dit de l'architecte Dumaresq : « *C'est un artiste de talent qui a dessiné le séminaire, il sera très bien capable de dessiner la chapelle.* »²² Mais il enchaîne : « *Étienne [Regnault] n'a pu me dire s'il était catholique; il le croit plutôt protestant. Il est certain que dans ce cas, il lui sera particulièrement difficile de bien remplir sa mission, de faire une église qui favorise la piété des fidèles.* »²³

À la Pointe-de-l'Église, cette mutation d'un projet d'église en pierre en une construction en bois, sans recours à un architecte « protestant », est à l'origine d'une belle légende relative à la collaboration entre le père Dagnaud et un ouvrier local, Léo Melanson.

Le [p]ère Dagnaud et Léo se connaissaient bien d'avance; ils avaient déjà appris à apprécier leurs capacités mutuelles et à travailler ensemble. Le père Dagnaud était un maître mathématicien et on présume qu'il a participé activement au calcul du bois nécessaire pour construire l'édifice. Léo, par contre, ne savait apparemment ni lire, ni écrire, mais savait chiffrer. On suppose que ces deux hommes et probablement d'autres, se sont rencontrés pour calculer et planifier les détails de construction, détails qui ont disparu depuis déjà longtemps.²⁴

21. Archives de la Nouvelle-Écosse, Notman Studio, Theological Seminary, Quinpool Road Halifax, Front elevation by J.C. Dumaresq, 1894. Reference 1983-310/1320.

22. Archives des eudistes, dossier Halifax, Séminaire, Lettre du 27 juillet 1905 d'Arthur Regnault au père Lecourtois, 27 juillet 1905.

23. *Ibid.*

24. Albert J. Dugas, *op. cit.*, p. 102.

En Acadie, Léo Melanson est une figure mythique, dont les accomplissements ont été magnifiés et célébrés pour expliquer l'inexplicable : comment un curé français, ignorant des choses du pays, et un ouvrier analphabète ont pu, ensemble, ériger cette grande église? Mais qui est ce Léo-Jean Melanson (1868–1947)?

Une des premières mentions relatives à ce personnage apparaît en 1881, dans un recensement : il est alors inscrit comme charpentier. Par la suite, on le retrouve employé au moulin à scie à Comeauville. Il aurait participé en 1899, alors qu'il était âgé de 31 ans, à la reconstruction du Collège Sainte-Anne. Si certains auteurs lui accordent le titre de contremaître de chantier, il reste que le contrat de construction, lui, a plutôt été attribué à John Thibodeau, un entrepreneur local²⁵. Néanmoins, dans l'imaginaire local, le légendaire Melanson grandit :

Il n'y avait pas de plan pour le futur collège. Un peintre se présente avec un tableau représentant le collège actuel; on garde sa peinture et on fait venir un ouvrier très habile : Léo Melanson. Cet homme ne savait ni lire, ni écrire. On lui demande s'il était capable de construire un collège d'après cette peinture. Il demande trois jours de réflexion, et revient en disant qu'il acceptait de reproduire exactement la peinture en question; il assurait de plus, que les habitants se chargeraient de fournir tout le bois nécessaire pour la charpente du collège.²⁶

Le chantier de l'église Sainte-Marie où, d'après les écrits de Basile-J. Babin, biographe du père Dagnaud, Léo Melanson agit comme contremaître principal, a sans doute été le projet majeur de sa carrière : c'est aussi celui qui a fondé sa légende. Pour la suite des choses, toujours en matière d'églises, Léo Melanson a été invité, en 1910, à construire la chapelle du collège de Caraquet, érigée d'après des plans envoyés par Arthur Regnault au père Joseph Courtois en 1910–1911²⁷.

Le mythe de l'homme de métier génial s'est au départ nourri d'un oubli (volontaire) du curé bâtisseur. En effet, celui-ci n'a jamais révélé à la communauté locale que les plans complets d'un architecte aussi important qu'Arthur Regnault étaient à l'origine du projet, ouvrant ainsi la porte au mythe. En effet, ce n'est qu'en 1982 que le père Babin a révélé l'existence et la contribution de Regnault à la Pointe-de-l'Église, en insistant sur les liens qui liaient les familles du curé Dagnaud et de l'architecte. Jusque-là,

25. René Leblanc et Micheline Laliberté, *loc. cit.*

26. Le père Louis le Doré, cité par Leblanc et Laliberté, *op. cit.*, p. 74–75.

27. Basile-J. Babin, *op. cit.*, p. 248–249.

simplement, on reprochait à « *un architecte français* » d'avoir fourni des plans irréalisables — le génie local ayant donc réussi à reprendre en mains la situation. En plus de celer la contribution de Regnault, le curé a d'ailleurs directement contribué au mythe en utilisant les chiffres du chantier — qu'il propose de lire comme modestes — pour montrer que le savoir-faire local (auquel il s'associe) a réussi à contenir l'exubérance métropolitaine. Le goût ostentatoire de Pierre-Marie Dagnaud, qui a commandé le mobilier et les ornements en France, a été avalisé de la même façon dans l'imaginaire local : ces objets n'auraient pu atteindre la Pointe-de-l'Église que grâce aux contrebandiers d'alcool — on est cependant bien avant l'ère de la prohibition — qui les auraient acheminés *via* Saint-Pierre-et-Miquelon, à la barbe des autorités²⁸. Mieux, les dits objets auraient servi de lest aux navires des flibustiers.

La référence au lestage des navires est un universel dans l'interprétation des sociétés traditionnelles et côtières : les objets rares, précieux, extravagants ou tout simplement étrangers sont souvent dédouanés dans l'imaginaire, en faisant appel à une inutilité formelle qui disqualifie leur statut exogène ou exceptionnel, puisque leur valeur se mesure à leur poids, à leur masse inerte. Après quoi seulement ils peuvent être investis de nouvelles valeurs sémantiques, ce qui permet leur réappropriation identitaire.

À la Pointe-de-l'Église le mythique univers maritime est aussi invoqué comme cause explicative plus globale encore :

Puisque la structure même de l'église est en bois, les plans, tels que proposés par M. Regnault ont dû être considérablement modifiés. Pour assurer la ténacité d'une structure beaucoup moins lourde, Léo et son équipe durent concevoir les moyens nécessaires pour garantir la stabilité de l'édifice, surtout celle du clocher. C'est ainsi qu'ils suivirent le même principe qu'on utilise dans la construction de bateaux à voile. Ils placèrent au sous-sol, deux blocs de roches maçonnées, chacun ayant un poids d'à peu près vingt tonnes. Chaque coin du clocher comporte quatre poteaux [...]. Les seize poteaux des quatre coins du clocher principal ancrés à ces blocs de roches au sous-sol, servent ainsi de lest pour tout le clocher.²⁹

Il faut comprendre ici que, bien qu'habituelle, cette analogie entre la fausse voûte de l'église et la coque renversée d'un navire, née d'une

28. *L'Église Ste-Marie, 1905-1980, op. cit.*, p. 37-38.

29. Albert J. Dugas, *op. cit.*, p. 104.

lointaine ressemblance des toits dits « en carène » du xvii^e siècle français et le profil des coques en question ne peut fonctionner, la fausse voûte de l'église Sainte-Marie étant manifestement trop « architecturée » pour pouvoir faire image en cette voie. On aura donc puisé dans un mythe pour en fonder un autre, sans égard à la réalité.

Pour sa part, dans ses échanges avec ses confrères et ses proches, le père Dagnaud s'attribue le mérite du chantier et, s'il n'évoque pas Regnault, ne fait surtout jamais mention de Léo Melanson, que la tradition locale a quant à elle préféré promouvoir. Ainsi, en 1905, Dagnaud écrit à son neveu : « *Notre basilique est couverte et attendra le printemps pour recevoir de nouveaux vêtements. Elle sera superbe avec sa flèche et ses deux clochetons. Toute la baie fera écho à ses cloches... Tu n'as pas lieu d'être fier de ton oncle, il est devenu charpentier comme son père et a la tête remplie de poutres de toutes dimensions, de planches, de bardeaux, etc.* »³⁰

En ce qui concerne ces « vêtements », le père Dagnaud — dont le rôle dans la conception de l'église ne nous paraît ainsi guère pouvoir être évacué, pas plus que son rôle décisionnel dans le choix de reconstruire l'église — aura donc opté tout naturellement pour un lambris de bardeau de bois, comme c'est l'usage dans tout l'est du Canada. Néanmoins, il vaut la peine de remarquer qu'il résout alors le problème de l'égouttement sur ces murs d'une hauteur sans précédent par des petits larmiers ou égouts d'étage, dispositif très courant sur les maisons bourgeoises, lambrissées d'ardoise, de sa Bretagne natale (**ill. 20, 21**). L'importation de ce dispositif par le curé, fils de charpentier, a depuis connu une bonne fortune sur des maisons de la Pointe-de-l'Église et des villages voisins.

Conclusion

Il semble aussi évident que c'est le père Dagnaud qui a été le responsable de la planification d'une nouvelle structure de bois pouvant porter l'image d'une vaste église néogothique qui ressemble à celle de son village natal (ou à celles de sa Bretagne natale) et cela, pour deux raisons. D'abord, Léo Melanson, aussi habile qu'il ait pu être, était un artisan doté de peu de moyens d'innover. Pour bâtir une église nouvelle, différente de celles sur lesquelles il aurait pu observer un agencement structural, il devait être guidé par quelqu'un qui occupait la position d'« architecte » dans le chantier, c'est-à-dire par quelqu'un d'apte à montrer le réalisme et la faisabilité d'un dispositif constructif ou ornemental nouveau dans un contexte donné. Or si, avec sa formation en sciences et mathématiques,

30. Lettre de P.-M. Dagnaud du 19 novembre 1903, citée par Basile-J. Babin, *op. cit.*, p. 239.



20. Pointe-de-l'Église. Église Sainte-Marie. Lambris de bardeaux de bois. Photographie de Luc Noppen.



21. Pointe-de-l'Église. Église Sainte-Marie. La charpente du comble au-dessus de la nef. Photographie de Luc Noppen.

son aptitude à conceptualiser et son arrière-plan familial, Pierre-Marie Dagnaud ne disposait pas nécessairement de la créativité architecturale pour inventer une église nouvelle, il était sans doute apte à déduire une structure portante de la figure proposée par Regnault. Une étude détaillée de cette structure, grâce à un relevé précis, permettrait ainsi probablement de conclure à son unicité, du fait qu'elle serait issue de spéculations conceptuelles (préalables au chantier et permettant sa réalisation) plutôt que d'un savoir-faire traditionnel (exercé de chantier en chantier), forcément répétitif. Ainsi, lorsqu'on visite le sous-sol et les combles de l'église (**ill. 22, 23**), on aperçoit un certain nombre de dispositifs originaux³¹, dont on peut déduire la structure d'ensemble. De ces premières observations, il ressort clairement que la charpente de l'église Sainte-Marie de la Pointe-de-l'Église est une structure moderne, comme les traités de charpenterie de l'époque en prescrivent, habilement adaptée, avec une économie de moyens. Il est probable aussi que Léo Melanson, ayant construit cette structure préalablement conçue, en ait reproduit des dispositions ailleurs, notamment en 1916, à l'église de Doucetteville (détruite par la foudre en 1919).

Pierre-Marie Dagnaud quitte la Pointe-de-l'Église en 1908, lorsqu'il est nommé supérieur provincial de sa congrégation, à Rogersville, où il retrouvera le père Étienne Regnault (1882–1947), fils de l'architecte rennais devenu à son tour eudiste. Convaincu que la maison provinciale des eudistes devait être localisée au Québec, le père Dagnaud fonde une maison à Lévis, en face de Québec, en 1911. En 1918, il devient le curé fondateur de la nouvelle paroisse Saint-Cœur-de-Marie, où il fait construire une autre imposante église, d'après des plans à nouveau envoyés par son ami, l'architecte Regnault. Pierre-Marie Dagnaud se retire en 1927 et retourne en Bretagne en 1928, où il meurt, à Planctoët, le 17 juillet 1930.

En observant cette imposante église qu'il a léguée à Sainte-Marie, lieu de spectaculaires innovations dues au métissage d'un projet breton en terre acadienne, par l'entremise d'un médiateur religieux, on peut imaginer qu'il y en a eu beaucoup d'autres et que le paysage ecclésial du Canada français ne serait pas le même, n'eussent été les lois de Séparation. Ces religieux ont, par de telles translations, semé le paysage de « marqueurs » imposants, véritables signaux d'une refrancisation menée au nom du

31. Par exemple, le dimensionnement des pièces de bois; les dimensions maximales des poutres sont de 9 pouces sur 9 pouces, alors que l'église de Sainte-Anne-du-Ruisseau, moins haute, en compte qui mesurent 11 pouces sur 11. Il en est de même pour leur mode d'assemblage, par enture ou assemblage à mi-bois, qui permet d'atteindre une grande hauteur, notamment pour les colonnes de la nef. Enfin, le contreventement de la tour est assuré par quatre colonnes en treillis, contreventées par des croix de saint André et enserrées par des barres et ancrages de fer.



22. Pointe-de-l'Église. Église Sainte-Marie. La mise en œuvre des poutres de 9 pouces sur 9 pouces en forme de colonne en treillis. Photographie de Luc Noppen.



23. Pointe-de-l'Église. Église Sainte-Marie. L'assemblage de la charpente et les tirants de fer. Photographie de Luc Noppen.

renouveau catholique. Sans eux, le Québec ne serait plus français — à tout le moins en architecture... Assez paradoxalement, pourtant, tous ces grands monuments restent muets au sujet de leurs origines outre-atlantique, comme coincés entre une forme de chauvinisme exercé à l'époque de leur construction et l'enterrement de leur originalité et des savoirs qui pourraient les révéler sous le mythe qui les voile depuis³². En Acadie, où le fait français est toujours menacé, notre sémiogenèse de ce haut lieu pourrait aider, espérons-nous, à porter plus loin sa notoriété, à mieux comprendre le paysage qui nous entoure et à ancrer plus solidement la mémoire de l'épopée de ces Français en terre promise.

32. Les eudistes savaient que les religieux français n'étaient pas très appréciés : « *Il faudrait éviter de trop parler de la France; nous n'y sommes plus et devons nous faire pardonner d'être étrangers.* » (Rapport du père Blanche au père Le Doré, 19 janvier 1903, cité par Basile-J. Babin, *op. cit.*, p. 228); ou encore « *Les Canadiens [français], me dit-on à droite et à gauche, supportent moins les Français que ne le font les Irlandais. Ceux-ci pourtant ne cousinent guère avec nous! Ce sont là des faits. Nous aurions tort de les négliger pour courir après des chimères.* » (Le père Dagnaud à Le Doré, 20 octobre 1908, cité par Basile-J. Babin, *op. cit.*, p. 353).